

Procès-Verbal (PV) du Conseil d'Établissement (CE)

Mercredi 21/06/2023

17h30-20h15

Présents :

M. Pecout, Ambassadeur

Représentants de la Direction et membres associés :

Mme Durand-Assouly, M. Kinder, M. Reux, M. Pastol, M. Wielander, Mme Kerschbaumer

Excusées : Mmes Morvan et Joubert-Schwab

Représentants des Personnels :

M. Slagmulder, Mme Lamouroux, Mme Kavan, M. Taurua, M. Heine, Mme Longoni

Excusée : Mme Baudinet

Représentants des Parents d'élèves :

M. Blavignac, Mme Wagner-Pautrot, Mme Boisseau, Mme Kourimsky

Excusés : M. Assef

Représentants des Élèves :

Mme Abdallah Liffawi,

Excusé : M. Zacharopoulos

Autres Représentants élus : M. Tressard, Mme Ollivier

Excusés : M. Ugo, Le Vouedec-Gueganno et Mme Ollivier

Invité : MM. Sincennes,

Excusé : M. Stanojevic

Secrétaire de séance : Mme Lamouroux

Monsieur l'Ambassadeur remercie l'Assemblée de l'accueillir. Il avoue ne pas avoir de compétences sur les affaires pédagogiques, éducatives et financières, mais il se félicite des bonnes relations du LFV avec le poste diplomatique et les partenaires autrichiens. Il souligne l'importance de « l'enseignement à la française » prodigué au LFV, qui participe à la diplomatie d'influence et de réciprocité. Il salue les liens étroits entre l'Institut et le Lycée qui se sont vus à travers la tenue de nombreuses activités : l'orchestre du monde, les journées européennes de Vienne...Il confie son appréciation, son admiration et son soutien à la communauté scolaire et éducative, ainsi qu'aux parents.

Madame la Provisseure remercie M. l'Ambassadeur pour son soutien quotidien appréciable, ainsi que tous les services du poste diplomatique.

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du CE du 28 mars 2023
3. Synthèse des instances et des services de sûreté et de sécurité
4. Bilan pédagogique de l'année en cours
5. Rentrée 2023 = Organisation, structure pédagogique, effectifs, indemnités pour missions particulières (IMP), voyages scolaires
6. Budget rectificatif N°1
7. Modification du règlement financier

1. Adoption de l'ordre du jour

Le point 7 - "Modification du règlement financier" - est reporté à novembre 2023, car le DAF a besoin de plus de temps pour l'expertise.

Adoption de l'ordre du jour à l'unanimité :

16 votants : Avis défavorables : 0

Abstentions : 0

Avis favorables : 16

2. Adoption du PV du CE ayant eu lieu le 28 mars 2023

Le CE de ce jour adopte à l'unanimité le PV du CE ayant eu lieu le 28 mars 2023, avec 2 modifications :

- **Mme Kourimsky** souligne qu'elle est secrétaire et non présidente de l'UPEL ;
- **M. Blavignac** demande que la durée du BFI, 2 ans, soit précisée.

16 votants : Avis défavorables : 0

Abstentions : 0

Avis favorables : 16

3. Synthèse des instances et des exercices de sûreté et de sécurité

Les instances

Mme la Provisseure rappelle les nombreuses actions menées au LFV dans le cadre du Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement (CESCE), en conformité avec les obligations morales et légales de l'Éducation Nationale.

Suite à l'interrogation de **M. Tressard** sur la définition des « obligations légales », **Mme la Provisseure** explique que le LFV étant un établissement français, appliquant les programmes éducatifs français - avec les partenaires autrichiens -, il y a des missions de l'école obligatoires : l'éducation à la sexualité en est un exemple, comme bien d'autres axes d'éducation à la santé décrits sur le site internet « Éduscol ».

Mme la proviseure ajoute que le bilan des actions du CESCE se feront au 1^{er} trimestre scolaire 2023/2024 et que celles-ci seront réadaptées, si nécessaire, pour la nouvelle année.

M. Kinder ajoute qu'à la prochaine rentrée scolaire, les actions de lutte contre le harcèlement (scolaire, cyberharcèlement, réseaux sociaux...) seront renforcées, suite à la demande de l'AEFE. Il précise que Mmes Morvan et Joubert-Schwab suivent actuellement un stage à Vilnius sur cette thématique.

M. Kinder annonce que la Direction accompagne les éco-délégués qui œuvreront à la rentrée. **Mme Lamouroux** informe que, sous la houlette entre-autre de Sandrine Brusset et Cécile Disles, les éco-délégués du cycle III se sont déjà réunis en cette fin d'année et qu'ils viendront aussi former et mener des actions de prévention environnementales avec le cycle II, courant 2023/2024.

Mme la Provisseure se réjouit de ces riches échanges inter-cycles.

En termes de prévention sur les maltraitances d'enfants, **M. Kinder** révèle que la Direction va être encore plus vigilante à l'avenir, en partenariat avec le système autrichien.

M. Kinder souligne que la Cellule de Formation Continue s'est réunie trois fois cette année et se félicite des nombreuses formations internes animées par des pairs, en citant quelques-unes :

l'utilisation des outils numériques, le bien être à l'école, les cours d'allemand, la formation pédagogique, la web radio...

Concernant les formations administratives, comme les personnels sont souvent plus isolés, **Mme la Provisseure** s'interroge sur la possibilité de regrouper les Personnels concernés de Vienne avec ceux de Prague, Budapest et Bratislava.

M. Kinder cite les 3 Conseils d'École et les 3 Conseils du Second degré annuels et fait part au CE de la demande des Représentants de Parents de préparer un calendrier scolaire plus tôt dans l'année. **Mme la Provisseure** propose donc de s'atteler à des propositions de calendrier dès septembre, afin de soumettre la proposition retenue à l'AEFE, en novembre, après le 1^{er} CE.

Les exercices d'incendie et de confinement :

M. Reux informe qu'il y a eu 3 exercices « incendie » pendant l'année scolaire au Liechtenstein : en septembre, l'exercice avait été annoncé ; en mars, il était inopiné pour les enseignants et les élèves ; en juin, il a été involontaire (la chaleur a déclenché l'alarme).

M. Reux se félicite de la bonne tenue des exercices puisque les évacuations des locaux du LFV ont duré à chaque fois moins de 4 min. Il admet cependant que l'évacuation est perfectible lorsque, comme au troisième exercice, elle a lieu à l'heure de la sortie des classes de l'élémentaire.

Les exercices ont également eu lieu à Grinzing.

M. Reux évoque l'exercice de confinement de début d'année qui s'est bien déroulé et transmet sa gratitude aux enseignants, surtout à ceux des petites classes.

Mme Lamouroux témoigne que l'exercice en lui-même ne semble pas problématique pour les enfants ; par contre le challenge des enseignants est de trouver les bons mots pour expliquer aux enfants pourquoi on doit faire l'exercice, ce qu'ils ne manquent pas de poser...

L'exercice de confinement n'a pas eu lieu à Grinzing cette année.

M. Reux tient aussi à remercier la communauté enseignante de la bonne tenue des exercices.

Il annonce que l'année prochaine, en accord avec les nouveaux règlements, il y aura 3 exercices d'incendie et deux exercices de confinement, par site. En septembre prochain, sur le même modèle vécu cette année, les deux exercices, incendie et confinement, se succéderont avec les deux sonneries bien distinctes.

4. Bilan pédagogique de l'année en cours

Le Bac 2023

M. Kinder révèle que le taux de réussite au bac 2023 est de 100% et se félicite des belles réussites de nos élèves : 15 « Félicitations du jury » (13 en 2022) – donc une moyenne générale supérieure à 18/20 – dont 2 jeunes en section euro ; 40 mentions « très bien » - entre 16 et 17,9/20 de moyenne générale - (24 en 2022) ; 39 mentions « Bien » - entre 14 et 15,9/20 de moyenne générale - (41 en 2022) ; 31 mention « Assez bien » - entre 12 et 13,9/20 de moyenne générale - (35 en 2022).

La moyenne générale du LFV au bac 2023 s'élève à 15,12/20, contre 14,75/20 en 2022.

Le dispositif allophone :

M. Kinder rappelle l'arrivée massive d'ukrainien en 2022 et le dispositif allophone qui a été mis en place. Il a monopolisé 7 enseignants dans le secondaire, à raison de 39h/semaine, et 1 enseignante qui est intervenue en élémentaire, à raison de 12h/semaine. Il annonce que le bilan sur l'apprentissage du français est bon, mais que le bilan sur la structure est mitigé puisque de nombreux enfants allophones ont quitté ou vont quitter le LFV.

L'école inclusive

M. Kinder annonce que, dans le Secondaire, 64 élèves ont bénéficié en 2022/2023, d'un Protocole d'Accompagnement Personnalisé (PAP) « dys » et qu'1 élève relevait d'un Protocole Personnalisé de Scolarisation (PPS).

Il rappelle que Mme Boulard suit tous les enfants ebep de la PS à la terminale, depuis 2020. Il confie que le bilan est satisfaisant, que les enseignants accueillant ces élèves sont impliqués et que les formations du Personnel entamées se poursuivront en 2023/2024.

Le comportement :

M. Kinder déclare que 27 avertissements ont été prononcés cette année (contre 9 en 2021/2022) et que 6 exclusions temporaires (de 1 à 2 jours) ont eu lieu.

La Direction avoue privilégier, en premier, le dialogue avec les familles.

Le taux d'absentéisme des élèves :

M. Kinder révèle que le taux d'absentéisme des élèves a été de 7% en 2022/2023 (contre 11,7% en 2021/2022) et qu'on pourrait le réduire. Il soupçonne les épreuves du bac anticipées, celles de mars, d'être en partie responsables de cet état de fait. **M. Pastol** ajoute que cet esprit dilettante de fin d'année des Terminales a déteint sur les 1ères...

M. Pastol ajoute que, si on enlève les terminales, le taux d'absentéisme des élèves est de 3 à 4 %, ce qui est un bon taux.

Mme la Provisoire ajoute qu'en Terminale, s'il manque des justificatifs d'absences à des élèves, ceux-ci n'ont pas les « félicitations ».

Le taux d'absentéisme des Personnels :

M. Kinder déclare que, sur l'ensemble de l'année scolaire, 49 104 heures ont été manquées par l'ensemble des Personnels.

3 800 heures de cours n'ont pas été assurées par les professeurs titulaires, soit un taux d'absentéisme de 7,8%. 18% de ces heures ayant été remplacées, le taux d'absentéisme des enseignants tombe à 6%. Si on enlève les sorties pédagogiques, le taux d'absentéisme descend à 4,9 %.

M. Blavignac évoque le remplacement problématique d'une collègue d'allemand, affirmant que le non remplacement a duré 6 mois. La Direction remet en cause cette durée.

La cellule de veille :

M. Kinder rappelle qu'elle regroupe les CPE, les infirmières, Mme Boulard et lui-même. Elle veille à la bonne santé physique et psychique des élèves et concerne toutes les classes.

L'orientation :

M. Kinder remercie les Professeurs Prio - Mmes Forget et Merleau - qui ont fait un travail formidable, ainsi que les Professeurs principaux.

Il déclare que 83 dossiers ont été ouverts sur « Parcoursup », soit le double de l'année dernière et qu'il y a, cette année encore, de belles orientations : BCPST, CPGE, PCSI, MT, Henry IV, Sciences Po Paris, Sciences Po Nancy, des écoles d'ingénieurs, médecine...

Il annonce que 16 élèves vont faire leur service civil et 7 élèves leur service militaire autrichien, 38 élèves vont poursuivre leurs études supérieures en Autriche, 5 élèves vont partir au Royaume-Uni, 2 en Belgique, 2 en Allemagne, 3 au Canada, 1 à Monaco, 1 en Espagne, 1 en Irlande, 2 en Italie, 3 en Suisse, 1 en Suède, 1 en Slovaquie et 9 au Pays bas.

M. Kinder rappelle que Mme Forget accompagne, dans le cadre de sa mission PRIO, les élèves voulant partir étudier à l'étranger, dans l'élaboration des lettres de motivations en anglais.

M. Kinder récapitule aussi tous les salons auxquels les élèves participent afin de mieux s'orienter : le forum des études ; la retransmission des salons virtuels de l'AEFE ; les salons de Lakanal, de Sciences Po et des Pays-bas ; la présentation d'intervenants, comme Fanny pour les USA ; les

carrières de femmes dans le cadre de « Women in progress » ; les Webster University de Vienne ; les entretiens individuels...

Les manuels numériques en 6^{ième} et 5^{ième} :

M. Kinder reconnaît qu'ils sont diversement utilisés, mais que le projet est réussi.

Il rappelle que leurs mises en place avaient un but de santé publique : alléger le poids des cartables, ce qui est le cas.

Il rappelle également que tous les 6^e ont une salle de classe référente, dans laquelle les élèves passent 80% de temps d'enseignement. Il évoque aussi l'accès facilité aux casiers extérieurs.

M. Heine s'interroge sur le coût supplémentaire de la mise en place de ces manuels. En 6^{ième}, il reste marginal, comparé à la masse budgétaire : **M. Reux** annonce 4029 euros.

ADN :

M. Kinder explique qu'il s'agit d'un projet d'échange d'élèves de 2^{nde}, pendant 6 à 8 semaines, avec un autre lycée de l'AEFE ; les échanges peuvent être simultanés ou décalés.

Pour être sélectionnés, les élèves doivent avoir de beaux profils scolaires. Il annonce que 7 élèves ont fait partie de ce programme, cette année.

M. Kinder rassure : les notes des élèves absents sont reportées.

EVA langues :

M. Kinder précise que ce certificat atteste des compétences de compréhensions orales et écrites en anglais. Il dévoile que parmi les 134 élèves de 3^{ième}, 20 ont un niveau B1, 81 ont validé un niveau au-delà du B1, et que 20 ont un niveau B1+.

PIX :

M. Kinder énonce que tous les Terminales ont validé cette attestation numérique. Celle-ci est de plus en plus demandée sur « Parcoursup ».

ASSR :

M. Kinder informe que l'Attestation de Scolaire de Sécurité Routière (ASSR) de niveau 1 est validée en 5^e et que l'ASSR2 est validée en 3^{ième}.

Les gestes qui sauvent :

M. Kinder informe que l'initiation a lieu en 3^{ième} et en 2^{nde}.

5. La rentrée 2023 = Organisation, structure pédagogique, effectifs, indemnités pour missions particulières (IMP), voyages scolaires

Organisation :

Le français en 6^{ième} :

M. Kinder réaffirme que la Direction veut élever le niveau des élèves en langue française. À la rentrée, en 6^{ième}, il y aura 1 heure d'ST (Sciences et Technologie) en moins au bénéfice d'1 heure en plus en français ; ces élèves auront donc 6 heures de français/semaine.

M. Kinder va essayer de mettre cette heure en barrettes dans les emplois du temps, de façon à ce que les collègues de français de 6^{ième} puissent mettre en place des groupes de besoins.

Les ateliers « Apprendre à apprendre » :

M. Kinder annonce que Mmes Mouysset pour le français, Guyot pour les maths, Boulard pour les ebep et Chakkal pour l'allemand, vont proposer des ateliers « apprendre à apprendre » aux élèves.

Les tutorats par les pairs :

M. Kinder annonce que, encadrés par Mmes Boulard et Guyot, un projet de tutorat des élèves de 6^{èmes} par les élèves de 3^{ième} se mettra en place. Des formations auront lieu en septembre et en octobre, les tutorats pourront commencer.

Mme la Provisseure se réjouit de cette coopération transdisciplinaire et inter-cycle.

Les spécialités :

M. Kinder divulgue que, l'année scolaire prochaine, les élèves plébiscitent davantage les spé « maths » et « physique/chimie » : 141 élèves. La spé « grec ancien » proposée par Mme Roubille ouvrira en fonction du nombre d'élèves intéressés ; dans le cas contraire, M. Kinder réfléchit à la possibilité de regrouper les spés « latin » et « grec ancien ».

Le BFI - recrutement

M. Kinder révèle que les élèves intéressés ont dû passer des entretiens en anglais et en allemand. Sur les 13 candidats, 10 ont été admis, mais seulement 8 seront présents à la rentrée.

M. Kinder reste cependant optimiste pour les années à venir.

M. Blavignac demande quels seront les frais pour ces élèves.

M. Reux déclare qu'il n'y en aura pas de supplémentaires, puisque qu'il s'agit de deux années pilotes.

La section sportive badminton

Pour rappel, cette section a été élaborée par MM. Kinder et Lahaye.

M. Kinder rapporte que 18 élèves de 3^{ième} sont concernés. Ils auront 3h de badminton/semaine, plus 1,5h de badminton avec le club Wat Simmering sur le site du LFV, plus les compétitions.

3h / semaine + 3 h dans le club VAT

La Provisseure ajoute :

L'orchestre du LFV, sous la houlette de M. Brendel

La chorale du LFV, sous la houlette de M. Brendel

L'école ouverte, qui continue de se développer

Les activités périscolaires initiées par les Personnels du LFV et par les associations de parents

Le Studio Molière qui continue de rayonner grâce aux activités pédagogiques des enseignants et des conférences proposées en lien avec l'Institut et l'Ambassade.

La rentrée 2023/2024 :

La Provisseure rappelle que le vendredi 1er septembre est le jour de pré-rentrée des enseignants, que les nouveaux parents seront accueillis le samedi 2 septembre au LFV - en partenariat avec les différentes associations viennoises ayant un lien avec le Lycée - et que les élèves rentreront le lundi 4 septembre.

Mme Kavan précise que les réunions avec les parents de maternelle auront lieu le lundi matin, afin que les parents, le cas échéant, puissent accompagner leurs enfants entrant en CP l'après-midi sur le site Liechtenstein.

Les voyages scolaires :

La Provisseure remarque que l'inflation a une incidence sur les prix des voyages qui ont augmenté. Elle rappelle l'existence et le rôle de la caisse de solidarité abondée des ventes de la guinguette et des différentes actions des associations des parents. La commission de la caisse de solidarité se réunit régulièrement tout au long de l'année.

Les CM1, 3 jours à Ritterburg

À 3 moments différents en octobre, pour un coût de 250 euros/élève

Accepté à l'unanimité (16 votants)

Les CE1, en classe de neige à Applehof

En 2 groupes, du 27 février au 1^{er} mars et du 5 au 8 mars, pour un montant de 530€/élève
Accepté à l'unanimité (16 votants)

Les CM2D à Kreuzstten

Du 3 au 5 juin, pour un montant de 250 €/élève
Accepté à l'unanimité (16 votants)

Les CP, en classe verte à Applehof

En 2 groupes, entre avril et juin
Le séjour sera voté au CE de novembre, car le tarif est encore inconnu

Les CM 1, en séjour voile

Le séjour sera voté au CE de novembre, car le tarif est encore inconnu

Les CM 2, en séjour voile

Certaines classes pour 2 journées sans nuitées en juin, pour un montant de 155 €
D'autres classes pour 4 journées sans nuitées en juin, pour un montant de 250 €
Accepté à l'unanimité (16 votants)

L'atelier théâtre, au festival Arrad en Roumanie

(sous la houlette de Mme Cimpian et avec M. Duhau qui établira des contacts sur place)
Du 21 au 27 octobre, pour un montant de 350 €.
Accepté à l'unanimité (16 votants)

Les IMP :

2023-2024			
Intitulé	IMP en Euros	Personnels concernés	
Coordination de discipline			
Lettres	1250	1	<i>Mme Mouysset</i>
Anglais	1250	2	<i>M. Mannequin et Mme Clarens</i>
Allemand	625	1	<i>Mme Preisel</i>
Mathématiques	1250	2	<i>Mme Dauce et M. Tinland</i>
EPS	1250	1	<i>Mme Garabedian</i>
Histoire-géo	1250	1	<i>M. Carme</i>
SVT	1250	2	<i>Mme Caesar et M. Viora</i>
SPC	1250	1	<i>M. Gonzalez</i>
Technologie	1250	1	<i>M. Taurua</i>
Coordination Orientation			
PRIO Lycée	3750	2	<i>Mme Bourasseau (1) et Mme Forget (2)</i>
Autres missions			
Ambassadeurs en herbe	1250	1	<i>M. Pellegrini</i>
École ouverte	2500	1	<i>Mme Adelaïde</i>
Référent numérique	10000	1	<i>M. Dauce</i>
	28125		

1 IMP : 1250 euros

2 IMP : 2500 euros

0.5 IMP : 625 euros

Nombre total d'IMP : 22,5

Mme la proviseure tient à saluer le travail de grande qualité de M. Dauce en informatique - déclarant qu'en plus d'être un excellent professeur, il était un excellent référent numérique - et le remercie.

M. Blavignac fait remarquer que les prix des IMP n'ont pas évolué depuis des années.

M. Reux rétorque que les montants sont statués par l'Éducation Nationale et qu'effectivement, ils n'ont pas bougé depuis 8 ans.

La structure pédagogique :

Mme la Provisseure annonce qu'il y aura à priori 74 classes à la rentrée.

À Grinzing, elle annonce que 9 classes sont prévues pour l'instant, 198 parents ayant validés à ce jour l'inscription de leurs enfants. Mme la provisseure assure que, si dans les dernières semaines, le nombre d'inscrits augmentait suffisamment, sans vouloir pour autant donner un chiffre précis, la 10^{ième} classe serait rouverte. Elle déclare qu'autant il n'est pas question qu'il y ait 30 élèves/classe, autant il n'est pas envisageable qu'il y en ait 17/classe.

Mme Wagner-Pautrot témoigne de l'attrait pour les parents d'avoir des effectifs de 20/21 élèves en GS, révélant qu'elle-même n'a pas encore validé l'inscription de son enfant par peur de classes trop chargées.

Mme la Provisseure rétorque que les effectifs sont un des critères d'attractivité, mais pas le seul. Elle rappelle que 6 classes de CP vont ouvrir à la rentrée avec 21 élèves pour l'instant et elle compare les classes de maternelles en France (effectifs et nombre de Personnels) avec celles du LFV.

Mme Lamouroux fait remarquer que la comparaison avec les effectifs de la France est difficile, car le LFV est payant.

Mme Kavan compare les effectifs des classes de maternelle avec celles des Kindergarten autrichiens, dans lesquels les effectifs sont bas.

La Provisseure répète que la Direction reste attentive aux effectifs. **Mme Kavan** confirmant que seule la structure à 9 classes étant envisagée à Grinzing pour l'instant et **Mme Lamouroux** témoignant que le Personnel à la maternelle est stressé par cette incertitude, **la Provisseure** déclare qu'elle va demander à Mme Joubert-Schwab de prévoir aussi une structure à 10 classes, avec ses équipes, dès lundi 26 juin.

À la question de **Mme Lamouroux** sur le recrutement d'un nouvel enseignant, en cas de réouverture de la 10^{ième} classe, la Provisseure répond que la liste des Personnels classés en CCPL sera consultée.

Mme la Provisseure mentionne les atouts de Grinzing : les 13,5h de FLSco mises en place en 2022, l'allemand, les heures de garderie étendues, l'école ouverte pendant les vacances, les ateliers,... et rappelle que la Direction n'oublie pas de trouver une solution suite au vœu des familles d'inclure le 1^{er} juillet travaillé afin de toucher l'indemnité de la ville de Vienne pour ce mois-là aussi.

Mme la Provisseure continue d'énumérer la structure pédagogique : 29 classes en Élémentaire, scolarisant 687élèves ; 21 classes en Collège – dont 1 classe de 6^{ième} en plus – scolarisant 561 élèves ; 15 classes en Lycée, scolarisant 421 élèves.

Elle annonce que 1903 élèves sont donc à priori inscrits pour la rentrée 2023 et que cet effectif est à la hauteur de celui de l'année 2014, alors qu'il n'y a plus la CPGE.

Mme la Provisseure demande au CE de faire confiance à la Direction, concernant la maternelle. Elle rapporte que les collègues ont des tas d'idées pour y augmenter les effectifs. Elle rappelle que le contexte n'est pas facile à Vienne avec la concurrence. Elle affirme que la Direction n'est pas là pour faire des économies de bouts de chandelle et qu'il est important à leurs yeux que les parents soient contents et que l'école soit attractive.

6. Budget rectificatif N°1

M. Reux explique que les dépenses vont augmenter comme suit :

Des dépenses pour le Personnel : 350 000 € supplémentaires

M. Reux explique qu'en 2023, le Lycée n'a pu appliquer le droit coutumier d'augmentation des salaires des PDL en fonction de l'inflation : en octobre 2021, l'inflation était de 7,8 % et elle est

montée à 10,5% en septembre 2022. Il précise que les Représentants des Personnels ont négocié une augmentation du point d'indice pour le salaire des PDL - en se basant sur l'inflation moyenne en 2022 qui était de 8,5 % - : + 6% avec une prime dégressive de 60 € pour les échelons 1 à 6 des différentes grilles, sur 14 mois.

M. Reux annonce être en discussion avec le BR du Personnel ouvrier qui selon l'accord de branche autrichien devrait être augmenté de + 9,3 %, ce que le Lycée n'est pas non plus en mesure de payer. **M. Reux** informe que les négociations reprendront à la rentrée avec son successeur et que le Personnel ouvrier sera rémunéré au 1^{er} janvier 2024.

Des dépenses pour le bon fonctionnement : 100 000 € supplémentaires

M. Reux informe que le taux d'inflation était de + 9% en mai. Il ajoute que si l'inflation perdure, il faudra prévoir de réalimenter cette ligne dans un budget rectificatif 2.

Il porte à l'attention du CE que le coût d'électricité du mois de janvier correspond au coût de 3 mois d'électricité en 2022.

Des dépenses d'investissement : 160 000 € supplémentaires

M. Reux informe que le LFV a déposé une demande de subvention auprès de l'AEFE à hauteur de 30 % sur le montant des 500 000 € nécessaires pour sécuriser les abords avec le Palais Clam Gallas : le remplacement des croisillons, la confection d'un mur végétalisé, les travaux de terrassement...

M. Reux signale qu'en parallèle, le LFV a déposé une demande de subvention auprès de l'AEFE de + 150 000 € pour aider au financement du nouveau lave-vaisselle d'une valeur de 500 000 €.

Pour information, la commission de l'AEFE examine les demandes du 23 au 30 juin.

Des recettes : + 30 000 €

M. Reux annonce que le Studio Molière a été en effet plus loué que prévu.

Le BR n° 1 est voté à l'unanimité :

16 votants : Avis défavorables : 0

Abstentions : 0

Avis favorables : 16

M. Blavignac rappelle le souhait de l'APE de voir le LFV créer une association pour le Studio Molière, afin de pouvoir recueillir des subventions.

La Provisseure répond que le Studio Molière appartient au LFV qui le gère de plein droit et qu'il n'y aura pas de création d'association.

Mme Wagner-Pautrot intervient pour dire, entre autres, qu'il n'est pas acceptable que la Provisseure qui parle de lutte contre le harcèlement scolaire, harcèle les parents d'élèves, les élèves et les enseignants depuis 3 ans qu'elle est là.

La Provisseure remercie le CE. Elle rappelle que **M. Reux sera remplacé à la rentrée prochaine par Mme Sandrine Gran**.

Monsieur l'Ambassadeur clôture le CE en répondant à Mme Wagner-Pautrot :

Il confie qu'un établissement à l'étranger est un objet complexe. Il rappelle que depuis 2020, nous faisons face à des calamités : un attentat, le COVID, des difficultés d'effectifs, l'inflation...

Il rappelle qu'il est Ambassadeur et ancien recteur.

Il déclare qu'en tant qu'Ambassadeur, il entend et voit tout ce qui a été fait pour affronter l'adversité.

Il affirme que, depuis 2020, année de son arrivée à Vienne, le LFV a tout d'un Lycée exemplaire : il

rappelle les résultats du bac et souligne le gros investissement des familles, ce qui reflète selon-lui un extrême investissement de la part des Parents.

En tant qu'ancien recteur, il dit être sensible à la prospérité pédagogique du modèle français, à l'importance du LFV sur la place internationale grâce à l'investissement des Professeurs et des Parents – il rappelle qu'il n'y a pas que des enfants d'ambassades au LFV -, à la poursuite des études de nombreux élèves en France et en Autriche – citant les partenariats avec les universités autrichiennes.

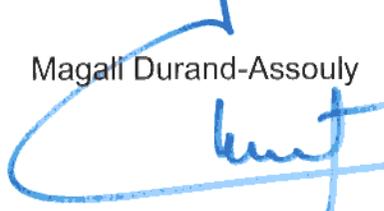
Monsieur l'Ambassadeur répète qu'un Lycée est un objet complexe qui vit grâce à nous tous. Depuis deux ans, il n'y a pas eu de manifestation de professeurs ou de parents. Si les élèves étaient maltraités, ça se saurait, ajoute-t-il. Il conclut en remerciant d'abonder en ce sens, précisant que la Direction et ses équipes font de leur mieux.

Pour clôturer la séance, les membres du CE sont invités à un « pot » de l'amitié au réfectoire par Mme la Proviseure.

Fin de la séance à 20h15

La Présidente,

Magali Durand-Assouly



La Secrétaire,

Laurence Lamouroux

